



Master Musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Musique. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028464

HAL Id: hceres-02028464

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028464>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Musique

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 12 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Musique* proposé par le département de Musique de la faculté des Arts de l'Université de Strasbourg se présente sous la forme de deux spécialités : une spécialité à vocation de recherche *Musique et musicologie (MM)*, pilotée par le département de Musique et une spécialité à vocation directement professionnalisante : *Composition et interprétation musicale (CIM)*, en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg, qui comporte le parcours *Musiques électroacoustiques et arts du numérique (MEAM)*, conçu en partenariat avec la Hochschule für Musik de Karlsruhe.

Analyse

Objectifs

L'offre du master *Musique* est riche et diversifiée, de formation intellectuelle et technique dans le domaine musical, avec deux spécialités réparties en trois formations : *Musique et musicologie (MM)* à finalité recherche ; *Composition et interprétation musicale (CIM)* à finalité professionnelle, incluant le parcours *Musiques électroacoustiques et arts du numérique (MEAM)* qui, bien que parcours, constitue une formation à part entière du fait de son ouverture récente (2014-2015) en cours de contrat quinquennal. La spécialité *CIM* est une formation commune avec l'Académie supérieure de musique (département musique de la Haute école des arts du Rhin (HEAR)), le parcours *MEAM* est dispensé en partenariat avec la Hochschule für Musik de Karlsruhe et bénéficie du soutien du Labex (laboratoire d'excellence) GREAM (Groupe de recherches expérimentales sur l'acte musical).

Les connaissances et compétences requises sont listées de façon rigoureuse ainsi que les débouchés professionnels et les poursuites d'études. Les objectifs professionnalisants sont prioritaires à ce niveau d'études. Ils sont toutefois plus avérés pour la spécialité *CIM* à destination des interprètes-compositeurs, comme le montrent les résultats d'insertion professionnelle satisfaisants et l'ouverture vers l'international, que pour la spécialité généraliste *MM*. Pour cette dernière formation, la moindre ouverture vers des partenariats peut être dommageable à ce niveau d'études.

Un grand nombre d'enseignements sont mutualisés, un accent important étant mis sur les séminaires « inter arts », et le dialogue entre les arts, appréciés par les étudiants. Ces mutualisations rencontrent cependant, comme en licence *Musicologie* de l'Université, des difficultés : « un manque de fil conducteur global des enseignements » est relevé par les étudiants dans le cadre des conseils de perfectionnement, particulièrement dans la spécialité *MM*, ce qui pourrait expliquer en partie le taux important d'abandon entre la première et la deuxième année de master (M1 et M2).

Les objectifs scientifiques de la spécialité *MM* sont généraux et clairement énoncés mais très larges. Des objectifs de médiation culturelle sont visés, mais sans que des mises en situation pratiques (conférences, notes de concert, présentations publiques, etc.) soient prévues. Ce point avait été souligné lors de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Seul le stage de 120 heures semble offrir de bonnes possibilités d'ouverture professionnelle, si bien que l'objectif légitime déclaré par le master *Musique* « affronter le monde du travail dans le domaine musical » semble plus avéré pour la spécialité *CIM* que pour la spécialité *MM*.

Organisation
<p>Les partenariats mis en œuvre sont pertinents et bien structurés : avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg pour la spécialité <i>CIM</i> par le biais d'une convention entre l'HEAR et l'Université ; avec la Hochschule für Musik de Karlsruhe pour le parcours <i>MEAM</i> : cursus binational, formation dans les deux établissements, sous la responsabilité de l'Université franco-allemande, à quoi s'ajoute le cofinancement par le Labex GREAM. La mutualisation de certains enseignements est bienvenue ainsi que la mise en place d'une plateforme <i>Moodle</i>.</p> <p>Le cursus commun avec l'Académie supérieure de musique (spécialité <i>CIM</i>) permet un cursus riche et garantissant de réelles possibilités d'insertion professionnelle, à la hauteur d'établissements français comparables (Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon). Les équipes des deux établissements collaborent étroitement, dispensant un enseignement équilibré en termes de volume horaire. L'accent est porté sur les mises en situation professionnelle (stages, concerts, récitals, présentation des œuvres dans des conditions de concert), de même que sur l'articulation entre la pratique et la recherche. C'est sans doute pourquoi les étudiants de la spécialité <i>MM</i> semblent désireux de se rapprocher de ceux de la spécialité <i>CIM</i>, avec davantage d'accès à des activités orales et un meilleur accès au stage, au-delà des passerelles actuellement possibles, sous conditions, entre les différentes filières.</p> <p>Pour le parcours <i>MEAM</i>, des problèmes d'organisation (défaut d'encadrement, absence de budget spécifique) sont déplorés, que les difficultés actuelles de recrutement risquent de ne pas aider à résoudre.</p> <p>Bien que la possibilité, pour les étudiants de la spécialité <i>CIM</i>, d'obtenir le diplôme d'Etat de professeur de musique en fin de premier cycle soit évoquée, aucune passerelle plus explicite n'est proposée au niveau du deuxième cycle. Les liens entre cette formation et les débouchés d'enseignement artistique spécialisé (diplôme d'Etat, certificat d'aptitude) devraient pourtant constituer une priorité pour ce type de cursus.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La spécialité <i>MM</i> est adossée à l'équipe d'accueil (EA) ACCRA (Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques) au sein de l'école doctorale des Humanités et est liée au Labex GREAM. Cette offre de niveau master en musique et musicologie est unique en région Grand Est. Néanmoins, la qualité des écoles de musique allemandes draine un certain nombre d'étudiants hors de l'Université et l'on peut s'interroger sur l'absence de partenariats avec l'Allemagne, dans ce domaine d'excellence germanique qu'est le domaine musicologique.</p> <p>Le parcours <i>MEAM</i> utilise en revanche le potentiel de la région Grand Est ainsi que sa proximité avec l'Allemagne. Ce parcours, unique sur ce territoire, ne semble pourtant encore pas rencontrer le succès escompté (problèmes de recrutement et de fonctionnement) du fait en particulier des difficultés linguistiques et de la situation attractive dissymétrique avec l'Allemagne.</p> <p>La spécialité <i>CIM</i>, adossée au diplôme national supérieur professionnel de musicien au niveau licence (diplôme reconnu dans l'espace européen) offre, avec la possibilité de poursuivre en doctorat, une alternative forte aux établissements nationaux concurrents (CNSMD de Paris et Lyon).</p> <p>La présence de professionnels, en particulier dans la spécialité <i>CIM</i> et le parcours <i>MEAM</i>, est bienvenue ainsi que l'association au Labex GREAM, de même qu'avec des laboratoires comme l'Institut de recherche mathématique avancée.</p>
Équipe pédagogique
<p>On observe un taux d'encadrement très élevé au regard des effectifs. Les équipes pédagogiques sont solides, avec une dizaine de titulaires, et une forte présence d'enseignants étrangers parmi ceux-ci. Des intervenants extérieurs développent en outre les langues étrangères appliquées à la discipline et les rapports au monde professionnel. De même, des responsables de structures culturelles ou d'institutions musicales sont régulièrement invités à intervenir. La diversité des domaines de recherche des enseignants est un atout évident pour les étudiants.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, de même qu'avec celle des autres établissements partenaires du master. Elle paraît très attentive aux questions des étudiants aussi bien qu'à leur devenir professionnel.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'inscrits administratifs en spécialités <i>MM</i> et <i>CIM</i> est stable sur la durée, avec un pic en 2014 et 2015 (28 et 34 inscrits en <i>MM</i> - 27 et 26 inscrits en <i>CIM</i>). Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant pour la spécialité <i>CIM</i> (en 2014 et 2015, respectivement 90 et 70 %) mais très préoccupant, à ce niveau d'études, pour la spécialité <i>MM</i> : en 2014, il est de 21 %, en 2015 il est de 28 %. L'équipe souligne que ce « nombre [est] relativement faible et constant » sans donner de piste de solution à cette situation. Pour la spécialité <i>MM</i>, à vocation recherche, aucun chiffre n'est disponible sur le nombre d'étudiants inscrits en doctorat après 2012.</p> <p>Le profil des emplois occupés par les diplômés de 2010 de la spécialité <i>MM</i> montre que cinq sur huit des anciens étudiants travaillent dans un domaine réclamant un diplôme autre que le master (diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique, certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou agrégation). Les chiffres paraissent bien plus favorables et conformes aux objectifs pour la spécialité <i>CIM</i>.</p>

<p>La formation a profité de l'essor du réseau <i>Alumni</i> et de la mise en place d'un <i>coaching</i>. Les chiffres montrent de bons résultats pour la spécialité <i>CIM</i> sur la période 2012/2014, mais sur une population enquêtée qui reste très faible (neuf diplômés sur la période 2012/2013). A ce faible nombre, s'ajoute un taux de réponse de 20 % pour 2013/2014, ce qui ne permet donc pas de se faire une idée du taux réel d'insertion professionnelle.</p> <p>L'absence d'outil d'enquête performant et de dispositif de suivi réalisé directement par le département de musique est très regrettable, les dispositifs plus généraux de l'Université ne paraissant à cet égard pas suffisants. Il faut cependant saluer la mise en place récente d'un groupe d'accompagnement des étudiants, adossé à l'<i>ALUMNI</i>, par le département de musique, dont les résultats comme l'efficacité devront être étudiés.</p> <p>Les effectifs du parcours <i>MEAM</i> sont très inquiétants : sept entrants en M1 en 2014 et trois abandons, aucun inscrit en M1 en 2015. Ils interrogent sur le devenir de cette formation, le dossier ne produit pas d'analyse approfondie quant à cette réalité.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation bénéficie des recherches des enseignants, des enseignements des membres de l'EA ACCRA et du Labex GREAM. Le renforcement de la collaboration avec ce dernier, importante pour le parcours <i>MEAM</i>, est souhaité par le département.</p> <p>Les étudiants sont invités à participer aux colloques, congrès et journées d'étude, ce qui induit une plus grande implication de leur part dans ces manifestations. La mutualisation des cours permet de mieux intégrer la recherche aux différents parcours professionnels. Les mémoires exigés en fin d'année engagent également des démarches de recherche.</p> <p>Bien que la poursuite des études en doctorat soit décrite comme un débouché naturel de la spécialité <i>MM</i>, les documents fournis donnent peu d'informations sur la place du doctorat dans le devenir des étudiants post master (les chiffres les plus récents concernent des étudiants diplômés en 2012). Si aucun étudiant n'est en doctorat depuis 2013, il s'agit d'une situation préoccupante (en 2014, un seul étudiant sur 10 diplômés, mais issu de la spécialité <i>CIM</i> et en philosophie).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>L'objectif professionnalisant, déclaré comme central, apparaît l'être plus naturellement pour la spécialité <i>CIM</i>, et dans son projet, pour le parcours <i>MEAM</i> (résultats non mesurables actuellement).</p> <p>La spécialité <i>MM</i> est naturellement orientée vers la recherche mais ce principe semble se heurter à la réalité, en termes de nombre de masters soutenus, comme de doctorats (effectifs non communiqués). Elle semble surtout déboucher sur des parcours tels que le doctorat, l'agrégation ou « autre master professionnalisant », repoussant encore l'échéance d'insertion professionnelle. Ceci contraste avec le document équivalent de la licence <i>Musicologie</i> de l'Université qui indique des débouchés immédiats, pour autant souvent inaccessibles avec ce niveau de diplôme. La rencontre avec des intervenants représentant des instances culturelles régionales est bienvenue mais ne peut être considérée comme une mise en situation en vue d'un futur devenir professionnel. La finalité réelle de ce type de cursus devrait être repensée, entre les objectifs d'enseignement (préparation aux CAPES, Agrégation, DE ou CA) garantis par d'autres filières et les objectifs instrumentaux ou compositionnels (plutôt du ressort de la spécialité <i>CIM</i>).</p> <p>Les nombreuses mises en situation professionnelles de la spécialité <i>CIM</i> (travail instrumental d'orchestre, cours juridiques, didactiques) paraissent davantage en prise avec les réalités du métier, expliquant sans doute le taux nettement supérieur d'insertion professionnelle (pour les diplômés de 2014, 71 % travaillent dans le domaine de la musique), et moindre d'abandon, pour ces étudiants.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Pour les deux spécialités, les stages sont bien intégrés à la formation, sous forme d'un stage de 120 heures en M2 pour la spécialité <i>MM</i> et de divers stages (observation, pratiques, stage en responsabilité) dès le M1 pour la spécialité <i>CIM</i>. Des partenariats sont actifs, avec les grandes institutions culturelles de la ville de Strasbourg. Les étudiants sont cependant en demande d'une aide (pool d'organismes ou d'entreprises, etc.) pour la recherche de stages, actuellement livrée à leur seule investigation, ce qui est source de difficultés et surtout d'inégalités. Sans nier la part formatrice de cette recherche, il paraît de la responsabilité de l'Université, sans se substituer aux étudiants pour cette recherche formatrice, de penser l'organisation et le réseau d'aide à une pré insertion professionnelle, conformément à la demande des étudiants. La possibilité d'un second stage long, et validé comme UE, paraît être une piste à développer pour désenclaver la spécialité <i>MM</i>.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Les formations sont très ouvertes à l'international. L'équipe pédagogique elle-même est fortement internationale, les étudiants bénéficiant des liens de collaboration avec les étudiants chercheurs étrangers.</p> <p>Il existe de solides coopérations avec les établissements frontaliers, favorisant la possibilité de mobilités étudiantes (parcours binational <i>MEAM</i> en particulier). On souligne une initiative remarquable : chaque spécialité propose un enseignement disciplinaire en allemand et/ou en anglais.</p>

<p>De très nombreux étudiants étrangers sont inscrits en master : en 2013 et 2014, de la moitié aux presque deux tiers des effectifs pour la spécialité <i>MM</i>. Ce point favorable peut cependant expliquer le faible taux de réussite à l'issue du M2 : difficulté pour les étudiants étrangers de soutenir leur mémoire, ce qui pose la question d'un meilleur soutien linguistique et méthodologique à l'attention de ces étudiants.</p> <p>Pour la spécialité <i>MM</i>, la mobilité repose sur des partenariats avec sept universités européennes (Autriche, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Roumanie, Royaume Uni) et il existe une possibilité de mobilité au Québec.</p> <p>Pour les deux spécialités, le dossier indique des échanges ERASMUS bien développés, sans toutefois fournir de chiffres sur le nombre d'étudiants ou enseignants concernés. Le parcours <i>MEAM</i> se heurte à des difficultés de mise en fonctionnement (aucun entrant en 2015) dont la cause reste à identifier. On s'interroge par ailleurs sur le peu d'orientation apparente vers l'Allemagne, malgré la situation géographique favorable.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La spécialité <i>MM</i> est ouverte aux étudiants de licence de la spécialité choisie et sur dossier pour les diplômés d'autres licences. Les formations de la spécialité <i>CIM</i>, incluant le parcours <i>MEAM</i>, sont accessibles sur concours.</p> <p>Il existe de nombreuses passerelles entre les trois filières, sur concours dans le sens de la filière générale (<i>MM</i>) vers les filières plus spécialisées (<i>CIM</i> et <i>MEAM</i>). Des facilités sont offertes, sous réserve de place disponible, pour accéder à la filière <i>CIM</i> sous forme de « spécialisation ». Les étudiants sont demandeurs de pouvoir davantage bénéficier de certains enseignements des autres filières pour les enseignements mutualisés, tout en se plaignant parfois de contenus non adaptés. Un tutorat judicieux est mis en place pour l'aide linguistique (parcours <i>MEAM</i>).</p> <p>Le recrutement, satisfaisant, est stable pour les spécialités <i>MM</i> et <i>CIM</i>, mais problématique pour le parcours <i>MEAM</i>, ce qui ne peut que fragiliser le projet.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement sont traditionnelles (travaux dirigés, cours magistraux), à l'exception de la mise en place d'une plate-forme <i>Moodle</i> sur laquelle peu d'éléments sont fournis.</p> <p>Le numérique naturellement au cœur du parcours <i>MEAM</i>, en partenariat avec le Shadok (centre de rencontre, de partage et d'émergence de nouvelles pratiques artistiques liées au numérique) à Strasbourg. Pour les autres filières, la place du numérique paraît encore trop réduite mais elle devrait s'accroître. La licence <i>Musicologie</i> de l'Université intègre des unités d'enseignement (UE) sur la maîtrise des outils numériques, le master n'en comporte actuellement pas mais dit vouloir modifier sa prochaine maquette en ce sens. La réponse reste toutefois assez vague pour la spécialité <i>CIM</i>.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>
<p>Les évaluations académiques sont d'usage, compensables (hors mémoire) au-dessus de 7 (10 pour le mémoire ? non précisé pour la spécialité <i>MM</i>). On note la présence systématique dans les jurys des représentants des deux établissements pour les filières <i>CIM</i> et <i>MEAN</i>. Les jurys sont semestriels. La validation du M2 donne lieu à la réalisation d'un mémoire pour la spécialité <i>MM</i> et à un récital pour la spécialité <i>CIM</i>.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences spécifiques à acquérir sont listées avec rigueur et exhaustivité, il en est de même pour les compétences transversales. Les procédures de leur évaluation sont clairement décrites. Les suppléments au diplôme sont bien renseignés, mais non délivrés à ce jour (pas de demande des étudiants).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ), dispositif très général de l'Université, et par le dispositif récemment mis en place par le département de musique. Le faible taux de réponse aux enquêtes s'ajoutant au faible volume d'étudiants interrogés ne permet pas de se faire une idée du taux réel d'insertion, ni donc du bien-fondé des dispositifs d'enseignement, du moins en termes d'insertion professionnelle. Le suivi du devenir des diplômés est en conséquence un point sombre.</p> <p>De l'absence d'outil satisfaisant résulte une difficulté à évaluer l'évolution professionnelle des étudiants et plus particulièrement de ceux n'ayant pas achevé leur cursus. Le travail de l'équipe responsable de la licence <i>Musicologie</i> de l'Université, qui a pris à bras le corps ce problème, pourrait inspirer le master, en principe plus en prise avec les réalités de l'insertion professionnelle, voire encore des changements de parcours, d'autant que les volumes d'étudiants sont relativement peu importants.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La présence systématique d'anciens étudiants et d'étudiants du cursus dans les conseils de perfectionnement des spécialités est assurée. Sont également présents les enseignants et intervenants extérieurs à la formation ainsi que des représentants du milieu artistique et professionnel. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année en fin de deuxième semestre (pour les seules spécialités *MM* et *CIM* actuellement).

Pour la spécialité *MM*, le conseil de perfectionnement semble toutefois fonctionner de manière relativement moins satisfaisante qu'en licence *MusicoLogie*. Certains très brefs comptes rendus en témoignent. Pour la spécialité *CIM*, des « questionnaires complexes » recevant peu de réponses (une seule réponse) sont évoqués. Les résultats étant jugés « peu significatifs », l'équipe a décidé de n'en pas tenir compte, plutôt que d'envisager de simplifier les formulaires.

On ne connaît pas la réponse apportée au « manque de fil conducteur » dans les enseignements dont se sont plaints les étudiants, ni à la remarque sur « des cours peu adaptés » en spécialité *CIM*.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Offre de formation très complète et bien positionnée dans le champ musical et dans le contexte géographique, tant régional que frontalier.
- Articulation pertinente entre théorie, pratique et technique et possibilités pour les étudiants d'une filière de bénéficier des cours des deux autres filières ainsi que des formations spécialisées des établissements partenaires.
- Solides partenariats avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg et la Hochschule de Karlsruhe.
- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Développement de la pratique du métier en langue étrangère.
- Importance des stages.
- Bonne ouverture à l'international, tant des équipes pédagogiques que des effectifs étudiants entrants.
- Insertion professionnelle satisfaisante des étudiants de la spécialité *CIM*.

Points faibles :

- Le positionnement de la spécialité *MM*, centrée sur la seule recherche, offre des perspectives moins assurées que celles de la spécialité *CIM*, plus directement professionnalisante.
- Pour la spécialité *MM*, importance des taux d'abandon, tant en M1 qu'en M2. Faiblesse du nombre de diplômés et plus encore de doctorants.
- Les difficultés dues aux mutualisations de cours ont conduit à réduire le nombre d'heures de cours consacrés à chaque discipline spécifique.
- Absence dans la spécialité *MM* de mise en situation professionnelle (stage excepté) de type médiation culturelle (non concordance avec les objectifs déclarés).
- Difficultés de fonctionnement du parcours *MEAM*, se traduisant par l'absence de recrutement en 2015.
- Inadéquation apparente des objectifs d'enseignement et de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de la spécialité *MM*.
- Limitation de la composante internationale en partie du fait de la singularité et de l'exigence de la formation (en termes d'engagement des étudiants, de densité du planning).
- Insuffisance des procédures de suivi de l'insertion professionnelle.

Avis global et recommandations :

La formation est attractive et diversifiée, elle répond à de vrais besoins en région Grand Est et dans la profession musicale.

Une redéfinition des objectifs de la spécialité généraliste *MM* serait souhaitable, davantage centrée sur la mise en situation professionnelle, en particulier par le biais de stages et d'activités de médiation, sans que cela ne se fasse au détriment de la recherche ni de l'acquisition des outils méthodologiques. Le développement de partenariats, au niveau des stages, des mises en situation préprofessionnelles comme de l'étranger (Allemagne en particulier), pourrait y contribuer.

Il conviendrait de prêter attention à ce que le manque de moyens humains et financiers, en poussant trop les mutualisations, n'affaiblisse la pertinence des maquettes, en termes d'acquisitions et de progression pédagogiques. Pour la spécialité *CIM*, le renforcement des possibilités de passerelles « pratiques » (instrumentales, didactique, etc.) et des mutualisations entre l'Académie supérieure de musique et l'Université pourrait permettre aux étudiants de mieux bénéficier des complémentarités des enseignements dispensés, et ce dans les deux sens.

La mise en place d'outils effectifs d'évaluation des enseignements serait prioritaire, tant à l'intérieur du cursus (par le biais de conseils de perfectionnement plus actifs) qu'ensuite, pour les étudiants diplômés comme en situation d'échec ou de réorientation.

Une redynamisation du parcours *MEAM*, actuellement problématique, serait indispensable, prenant mieux en charge les difficultés linguistiques, inhérentes à ce cursus binational, malgré la proximité géographique des institutions concernées.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Musique*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr